

Le Conseil départemental
aux côtés des Valdoisiens



VAL D'OISE rénov'

Des conseils neutres et gratuits pour l'adaptation
et la rénovation énergétique de votre logement

ÉNERGIE ACCESSIBILITÉ



avec



France
Rénov'

Le service public pour mieux
rénover mon habitat



Val d'Oise Rénov est le service public neutre et gratuit pour l'information, le conseil et l'orientation, dédié à la rénovation de l'habitat en Val d'Oise. Ce dispositif vous accompagne dans la rénovation énergétique de votre logement, mais également dans son adaptation afin de pallier la perte d'autonomie.

VAL D'OISE RÉNOV :

- ▶ vous aide à élaborer votre projet de rénovation ;
- ▶ vous permet de mobiliser les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre ;
- ▶ vous oriente vers les professionnels compétents.

POUR QUI ?

Propriétaire d'une maison ou d'un appartement, que vous en soyez occupant ou bailleur, sans condition de revenus.

POURQUOI ?

- Gagner en confort et baisser votre consommation d'énergie ;
- Rester longtemps chez vous en toute sécurité.

COMMENT ?

- Par des informations ;
- Par des conseils techniques et financiers ;
- Par une orientation vers les acteurs adéquats.

OÙ ?

Par téléphone via un numéro unique, par mail ou lors de permanences physiques organisées sur le territoire.

Dans certains cas, des visites au domicile peuvent également être effectuées.



JE PRENDS DES INFORMATIONS ET UN RENDEZ-VOUS

Un conseiller Val d'Oise Rénov' est à votre écoute pour tout conseil et information. Selon votre projet et vos attentes, il peut vous proposer un rendez-vous pour un conseil personnalisé approfondi, dans l'une des permanences près de chez vous ou par téléphone.



Pour trouver le bon interlocuteur
et prendre rendez-vous :

www.valdoise.fr/valdoiserenov



JE PRÉPARE MON RENDEZ-VOUS

Les informations utiles à préparer pour le rendez-vous :

- Vos données permettant d'évaluer votre éligibilité aux aides (revenu fiscal de référence, composition du foyer, les éléments justifiants de votre situation (bailleurs, propriétaire, locataire, etc.);
- Les éléments techniques de votre logement et de votre projet : factures d'énergie, éléments de présentation des caractéristiques de votre logement, les types de travaux envisagés, vos éventuels devis, les plans de l'habitation, les photos intérieures et extérieures, etc.



LE RENDEZ-VOUS AVEC LE CONSEILLER VAL D'OISE RÉNOV'

Ce rendez-vous dure entre 45 minutes et une heure et fait l'objet d'un compte-rendu qui vous est adressé à l'issue. Ce rendez-vous permet d'aborder les points techniques de votre projet et de répondre à vos questions, de faire le point sur les aides financières et d'obtenir des indications de coûts de travaux.



SI VOUS AVEZ BESOIN DE CONSOLIDER VOTRE PROJET DE RÉNOVATION, L'ACCOMPAGNEMENT PEUT SE POURSUIVRE.

En fonction de vos capacités financières, des délais dans lesquels vous projetez votre projet et de son ambition, un accompagnement complémentaire pourra vous être proposé. Dans ce cas une visite à domicile pourra être organisée.

UNE QUESTION, UN DOUTE ?



Quel que soit l'avancement de votre projet ou de vos travaux, un interlocuteur vous est dédié, selon votre ville de résidence. Pour le trouver, rendez-vous sur :

www.valdoise.fr/valdoiserenov

Vous pouvez également contacter les conseillers Val d'Oise Rénov par téléphone au **01 30 32 83 15**. Si vous résidez dans une commune du Vexin, il faudra contacter le Parc Naturel Régional au **01 34 48 65 90** ou iei@parcduvexin.fr



SE PRÉMUNIR CONTRE LA FRAUDE

Ce que vous pouvez faire :

- Contactez dès le départ un conseiller Val d'Oise Rénov' pour avoir la garantie de parler à un interlocuteur fiable.
- Faites un signalement sur le site signalconso.gouv.fr

Ce qu'il faut savoir :

- Le démarchage téléphonique est interdit par la loi !
- Ne laissez pas vos coordonnées personnelles et identifiants fiscaux sur les sites internet de rénovation !
- Ne signez rien lors de la première visite ! Prenez le temps de faire des devis comparatifs.

